

Les fers et aciers, principalement d'origine américaine, sont assez abondants sur place, les farblancs et les articles de clouterie française ont eu des demandes suivies et la sont de préférence, jusqu'à présent.

Le tannerie n'a pas accru sensiblement son importation, grâce à la concurrence qui commence à faire les produits du pays. Cependant, l'article de bonne qualité française est toujours demandé de préférence. Les vaches cirées françaises et anglaises existent en abondance sur la place, ainsi que les cuirs français et allemands.

Les tabacs de la Havane abondent en ce moment, mais il y a peu d'opérations. Les tabacs de la côte fournissent une grande partie de la consommation indigène, et paraissent même devoir satisfaire quelques demandes du dehors.

La bijouterie, la joaillerie et l'horlogerie sont une des branches d'industrie qui ont pris la plus grande extension parmi les articles de luxe, dont la consommation a presque doublé depuis un an.

A mesure que l'influence des mœurs européennes s'élargit et envahit les départements, ces articles sont aussitôt enlevés, malgré la difficulté des communications. La fabrication française s'est emparée jusqu'aujourd'hui du monopole pour la joaillerie et la bijouterie, et soutient avantageusement la concurrence avec les produits de l'horlogerie suisse.

L'année 1863 avait donné au midi de l'Italie, brillante récolte de coton et tous les efforts de la production s'étaient portés de ce côté. Il semblait que le sol napolitain n'aurait jamais assez d'espace à donner à la culture de cette précieuse plante. Tout marcha à souhait jusqu'au milieu de septembre 1864. Des landes jusqu'au moment où commençaient à changer leur fécondité en fructueuse abondance.

Par malheur, au moment où les promesses de l'année allaient se réaliser, des pluies incessantes survinrent et retardèrent la récolte à tel point que les deux tiers en furent perdus. Cependant on peut évaluer à 15 millions de kilogrammes la récolte du coton en Sicile et dans les provinces méridionales de l'Italie. Malgré les échecs subis en 1864, les cultivateurs ne se rebâtent pas, et l'on assure que les engagements de 1864 se préparent sur des étendues considérables.

MULHOUSE. — 8 avril — Après d'assez belles ventes et de forts marchés à livrer, nous finissons la semaine avec peu d'affaires ; les prix restent sans changement — P. Baret — (Industriel alsacien).

CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris, 10 avril 1865.
On a continué, aujourd'hui, au Palais-Bourbon, la discussion du projet d'Adresse. Il se confirme que le paragraphe relatif au Mexique, ne donnera lieu qu'à une discussion sommaire. Le paragraphe 13 a été adopté.

Demain, séance générale au Sénat pour un rapport de pétition.

On fait, à Lyon, de grands préparatifs pour la réception de l'Empereur.

M. le duc et Mme la duchesse de Persigny sont arrivés hier, 9 avril, à Rome. Ils passeront les fêtes de Pâques dans cette capitale. Puis, après avoir visité Naples et la Sicile, ils reviendront en France par Florence et Turin.

Le prince Napoléon est parti hier pour la Suisse.

Une élection de conseiller général aura lieu prochainement dans le département du Var. M. Emile Ollivier se présente comme candidat, en opposition avec M. le vicomte de Kervégan.

Le gouvernement de Turin vient d'ordonner la fermeture de deux nouveaux séminaires italiens, celui de Termoli et celui d'Orfano, pour avoir refusé l'inspection laïque.

On parle beaucoup à la Bourse d'un nouvel emprunt de la ville de Paris.

M. Prévost-Paradol cesse d'appartenir à la rédaction du Journal des Débats ; c'est son éléction à l'Académie qui a brouillé avec M. Bertin ; M. Bertin voulait que le jeune écrivain ait le bon goût de céder le pas à M. Jules Janin, qui est depuis trente ans aux Débats.

M. le comte de Flahault est parti pour Londres. On parle toujours de sa démission de grand chancelier de la Légion d'Honneur.

Le cardinal Antonelli a reçu de l'Empereur, par l'entremise de M. le comte de Sartiges, un exemplaire de l'Histoire de Jules César.

Le grand duc héritier de Russie, qui était venu inconnu à Paris, est retourné à Nice.

Le grand concours de bestiaux, à Poissy, aura lieu après-demain. Les sujets amenés sont, dit-on, en très-grand nombre et remarquables sous le double rapport de la taille et de l'équilibre.

Le Commerce algérien, de Sétif, journal non politique, a reçu une double assignation à comparaitre devant le tribunal correctionnel de Sétif pour avoir traité de matières politiques.

M. Emile Ollivier, indisposé depuis quelques jours, ne pourra, dit-on, prendre la parole dans ce qui reste à discuter des paragraphes de l'Adresse.

On lit dans l'Indépendance belge.

Une expédition sur une grande échelle va être dirigée en Algérie contre les montagnards des Bahors. — Elle ne comportera pas moins de dix mille hommes sous le commandement en chef du maréchal duc de Magenta. Au reste, les troupes actuellement en Afrique suffiront seules à cette entreprise. On a reconnu inutile d'expédier de la métropole de nouveaux régiments.

On apprend de Bruxelles qu'un duel au pistolet a eu lieu entre M. Chazal, ministre de la guerre et M. Delaet député de la droite. Au premier coup de pistolet, le général Chazal a été effleuré au côté droit par la balle de son adversaire. Avant de continuer le combat, M. Delaet a exprimé ses regrets déclarant que son opposition s'adressait uniquement à l'administration et non à la personne. Le général Chazal s'est déclaré satisfait et les deux adversaires se sont serrés la main.

Le Moniteur d'aujourd'hui publie la note suivante :

« Il résulte d'informations toutes récentes parvenues au gouvernement de l'Empereur que l'état de la santé publique tend, de plus en plus, à s'améliorer à Saint-Petersbourg. La maladie qui y règne depuis quelques mois a pris d'abord le caractère de fièvre récurrente, et ensuite, dans un grand nombre de cas, celui de fièvre typhoïde, sans présenter, en général, de caractère particulièrement grave; elle n'a guère sévi, jusqu'à présent, que dans les hôpitaux.

Quant à la peste de Sibérie ou pustule maligne, dont certains journaux ont annoncé l'invasion à Saint-Petersbourg, on n'en a découvert aucun symptôme dans cette ville.

La partie officielle du Moniteur contient des décrets approuvant la cession du privilège d'émission de la Banque de Savoie à la Banque de France; autorisant la Banque de France à créer une succursale à Annecy (Haute-Savoie) et une à Chambéry (Savoie).

Pour toute la correspondance. J. REBOUX

FAITS DIVERS

— Samedi à eu lieu à Chantilly, aux enchères publiques, la vente de 37 chevaux de pur sang composant l'écurie de course de feu M. le duc de Morny. On peut dire que toutes les illustrations du sport et de la fashion assistaient à ces enchères. La Belgique et l'Allemagne avaient de leur côté envoyé des représentants à cette vente.

Les enchères ont été poussées avec une ardeur incroyable. En voici le résultat partiel :

Levia, 50,000 fr., acheté par M. le comte Echemdorff.

Plutus, 41,000 fr., acheté par M. Charles Laffite.

Templier, 38,000 fr., acheté par M. A. Desvignes.

Bayard, 26,500 fr., acheté par M. H. Lunel.

Le Sioulet, 18,500 fr., acheté par M. A. Lupin.

Quaker, 17,000 fr., acheté par M. A. Lupin.

Monitor, 15,200 fr., acheté par M. le vicomte Dampierre.

Giraldu, 13,500 fr., acheté par M. Charles.

Puebla II, 10,000 fr. acheté par M. A. Desvignes.

Le total de cette vente a produit la somme de 229,700 francs.

— On écrit de Sainte-Marie-aux-Mines au Courrier du Bas-Rhin :

« Le Comptoir d'escompte a été déclaré en faillite mardi, par suite d'un déficit qui entraînerait, à ce que l'on assure, non-seulement la perte de tout l'argent des actionnaires, mais peut-être aussi d'une partie des sommes déposées en comptes-courants. Le directeur a été arrêté dimanche à Colmar, où il est en prison. »

— On mande de Cavillon au Messager de Provence :

« Dimanche dernier, vers dix heures et demie du matin, M. J.-B. Gilles, trésorier de la caisse d'épargne de notre ville, s'est donné la mort après avoir brûlé les registres de sa comptabilité et tous les livrets qui se trouvaient entre ses mains. Cet événement déplorable jette l'inquiétude dans de nombreuses familles. »

— Une nouvelle espèce de cigares de la Havane, portant la dénomination de *los tres recortados*, va prochainement être mise à la disposition du public. Ces cigares plus courts d'un centimètre que les autres à 25 centimes, seront vendus 20 centimes.

— Un accident qui pouvait avoir les plus graves conséquences, a eu lieu jeudi vers onze heures du soir, dans la nouvelle gare du chemin de fer du Nord, à Paris. Un des cintres de la charpente en fer s'est rompu et a entraîné la chute d'une grande partie de la voûte. Heureusement il n'y avait en cet endroit, à ce moment, que deux voitures de marchands de légumes; elles ont été brisées et ensevelies sous les débris. Le cheval de l'une d'elles a été tué sur le coup; l'autre, par un effet de

hasard, n'a reçu que quelques légères blessures.

— Un cheval avait été envoyé par le vice-roi d'Egypte à M. Davis, président des confédérés américains. Ce superbe animal a été pris par les fédéraux, avant d'arriver à sa destination, et il sera offert au président du Nord, M. Lincoln.

— Nous lisons dans le Précurseur, d'Anvers :

« L'instruction judiciaire à laquelle a donné lieu la mort violente de M. Charles Ready n'a révélé à la charge du colonel Risk Allah Bey aucun fait de nature à porter atteinte à son honorabilité. A la suite de l'interrogatoire de plusieurs témoins, le colonel a été remis en liberté. »

« Tout porte à croire que Charles Ready s'est suicidé. Le jeune homme avait de l'intérieur fermé à clef la porte de sa chambre, que le colonel força, avec l'aide de trois domestiques qui les premiers constatèrent le décès. La police trouva dans la chambre une note ainsi conçue : « I have done it. » « Je l'ai fait. » Après vérification, il fut constaté que cette note avait été écrite de la main du jeune homme. »

« Il résulte aussi de certaines lettres du défunt que Charles Ready était fiancé, mais que sa future, cédant aux instances de sa mère, avait rompu toute relation avec lui, parce qu'il souffrait d'attaques d'épilepsie. »

— Une petite nouvelle nous arrive de Stockholm; si elle se vérifie elle fera un certain effet. Un mécanicien de cette ville vient d'inventer une nouvelle barque en état de faire sauter infailliblement les navires les plus solidement cuirassés.

— Il y a cinq ans, deux vols au télégraphe ont été commis simultanément à Lyon, l'un au préjudice d'un négociant, l'autre au préjudice d'un docteur fort connu dans cette ville. L'auteur principal de ces manœuvres frauduleuses, exécutées avec une grande habileté, a passé devant la Cour d'assises, mais il a obstinément refusé de nommer ses complices : c'est sans doute à ces derniers, dit le Progrès de Lyon, qu'il faut s'en prendre d'un vol commis ces jours derniers dans des circonstances identiques. On lit en effet dans l'Abeille du Bugey :

Un honorable négociant de Lyon, M. Bless, entrepreneur de roulage, quai de l'Hôpital, 9, reçoit une dépêche télégraphique de M. Regad, son représentant de Nantes, le priant de vouloir bien remettre chez M. Amy, négociant à Lyon, la somme de 1,525 fr. pour acquitter un billet à ordre que lui Regad a souscrit au profit de M. David jeune, et de porter cette somme en compte.

M. Bless s'empresse d'accéder à la demande de son correspondant en faisant porter les fonds au bureau de M. Amy. Bientôt un individu parait au domicile de ce dernier en lui présentant le billet en question, et, en échange, reçoit la somme.

M. Bless donne avis à M. Regad de l'opération accomplie. Mais M. Regad n'a pas souscrit de billet à l'ordre de M. David jeune; il n'a pas employé le télégraphe pour cette affaire, qu'il ne connaît pas. Bref, la dépêche était fautive, le billet était faux, et M. Bless a été la dupe et la victime d'un ou de plusieurs filous.

On lit dans le Droit :

Une vieille demoiselle, appelée Joséphine Brulée, plus que septuagénaire, occupant un petit logement au troisième étage rue de la Recette, 8, vivait dans un état voisin du dénûment et était secourue par le bureau de bienfaisance.

Hier, dans l'après-midi, une forte odeur de chair brûlée s'étant répandue dans toute la maison, on en chercha la cause et on reconnut que cette vapeur méphitique provenait du logement de la vieille fille. Après avoir inutilement frappé à sa porte, on fut obligé de la forcer, et un spectacle affreux s'offrit aux personnes qui entrèrent.

La demoiselle Brulée était étendue sur le carreau; sa tête, portant sur une espèce de chaudière en terre dite *guezax*, était à moitié carbonisée. On suppose qu'en se baissant pour ramener le poussier de charbon allumé dont ce pot était plein, elle a été asphyxiée par le gaz qui s'en échappait, et qu'elle est tombée sans connaissance la tête sur le feu.

— Nous trouvons, dit le Progrès de Lyon, dans le livre intitulé : *Les variétés de coquins*, par M. Moreau Christophe, ancien inspecteur des prisons, la curieuse anecdote qui suit :

La fille Martine, à Lyon, se croyait légitime d'une vieille tante, qui mourut avant d'avoir fait son testament. Ce testament, ce testament, je le ferai moi-même, se dit Martine.

Et, s'étant fourrée dans le lit de la trépassée, dont elle cacha le corps et dont elle prit la coiffe et la camisole, elle fit appeler, par un sien complice, le notaire le plus voisin, lequel se mit en devoir d'écrire, sous sa dictée, les dernières volontés de la défunte.

Mais voilà qu'au moment où la supercherie allait aboutir, un des témoins reconnut la trompeuse, malgré le déguisement de sa voix. Alors la coupable, frappée d'un coup de sang, expira à l'instant même de honte et de peur; de sorte qu'au lieu d'un cercueil on porta deux le lendemain en terre, celui de la tante et celui de la nièce.

— La commune de Plounerin, située sur les limites du département des Côtes-du-Nord, vient d'être attristée par un assassinat.

Le nommé Forzie, journalier, âgé de vingt-trois ans, marié depuis seulement deux ans à Marie Forgeant, âgé de vingt-

trois ans, et dont il avait un enfant, a étranglé sa femme pendant son sommeil.

Au lieu dit les Aubiers, près de la route de Versailles, le sieur L..., cultivateur-propriétaire plusieurs bouquets de bois. Avant hier, il avait chargé son fils âgé de seize ans, d'abattre un chêne mort. Le jeune garçon qui s'était souvenu d'acquiescer avec succès de miss-on semblables, s'empressa d'obéir et de prendre les dispositions nécessaires.

L'arbre étant presque entièrement coupé, il jeta un coup d'œil sur l'endroit où il allait tomber, et il aperçut ses deux petits frères qui l'avaient suivi sans qu'il s'en doutât, et qui allaient infailliblement être tués, aussitôt qu'il s'élançait et les repoussa hors du danger; mais cet acte de dévouement lui coûta la vie. Le chêne craquant à grand bruit, tomba sur lui et le renversa sans mouvement. Aux cris des jeunes enfants on accourut, mais on ne trouva qu'un cadavre.

— Une correspondance de Hong-Kong, du 2 avril, signalait un vol considérable de la banque centrale de l'Inde occidentale. Les lettres reçues depuis donnent les détails suivants :

Le coup a été fait pendant la journée de samedi et celle de dimanche, au moyen d'un tunnel d'une soixantaine de pieds de longueur que l'on avait creusé entre un égout et le parquet de la cave du trésor de la banque. Il s'y trouvait un grand nombre de sacs d'écus, quatre boîtes d'or en barres, plusieurs boîtes de monnaies d'argent et 63,000 liv. st. en billets. Comme la banque n'a pas d'émission de billets à elle, ceux qui s'y trouvaient provenaient d'un grand nombre d'autres banques, et l'on n'avait pas pris les numéros. Les voleurs ont enlevé deux boîtes d'or en barres, tous les billets, deux sacs d'écus et une boîte de pièces de dix cents. La police de Hong-Kong a arrêté de vingt à trente suspects; on a trouvé 3,735 livres sterling et deux barres d'or portant l'estampille de la banque chez l'un d'eux. D'autres recherches ont fait encore découvrir sept autres lingots. L'un des coupables a fait des aveux et a dénoncé huit Chinois complices. Il résulte de l'inspection des lieux qu'il a fallu plusieurs semaines pour préparer et pour exécuter ce vol.

— Le Mémorial d'Amiens annonce qu'un banquier de Paris, originaire de Roye, M. E. D..., a pris la fuite lundi soir, laissant un déficit qu'on ne peut encore apprécier. Les scellés ont été apposés chez lui et à sa maison de banque.

BULLETIN FINANCIER.

La fermeté persistante des fonds anglais n'exerce pas une grande influence sur les Marchés de Paris. Notre Bourse est toujours assez lourde et les affaires y sont rares. Les valeurs du Crédit mobilier sont un peu moins recherchées que ces jours derniers et c'est peut-être là la cause de la faiblesse du marché.

La rente ferme à 67.70 avec 10 c. de baisse sur la précédente cotation; elle a fait 67.80 au plus haut et 67.65 au plus bas.

Le Crédit mobilier a perdu 4 fr. au Cours de 816 fr. après avoir repris le Cours de 820 auquel il fermait samedi.

Le Marché des Chemins est assez bien aux efforts des vendeurs.

Le Mexicain est la seule valeur qui soit recherchée; il a fini à 52 ce qui fait 3/4 de hausse sur le Cours de la dernière baisse.

Les Consolidés anglais ont monté de 1/2. Cours moyen 30/0.67. 62 1/2. - 4 1/2 0/0 : 96. Banque de France 3,550.

— Crédit foncier, 1293.75.

TIRAGE 30 AVRIL

LOTÉRIE MUNICIPALE DES ANDELYS (Tirage fixé par arrêté préfectoral).

Prendre dès aujourd'hui des billets à 25 c. chez tous les libraires et débiteurs de tabac, ou l'on peut aussi se procurer des billets à 25 c. de la grande et très intéressante Loterie des Enfants Pauvres et de la Loterie municipale de Chateauroux.

Ensemble, 4135 lots (528,500 francs). Gros lots, 400,000 — 100,000 francs, et 450,000 francs à gagner par 25 c.

Les tirages de ces Grandes Loteries (Andelys, — Enfants Pauvres — et Chateauroux) vont se succéder rapidement, ils ne seront jamais retardés.

Pour toutes chances de gain (528,500 fr.) billets chez tous les libraires et débiteurs de tabac ;

Mais s'ils n'ont plus de billets, adresser (mandat de poste ou timbres-poste) Cinq francs au Directeur du Bureau-Exactitude, 58, rue Rivoli, Paris, pour recevoir immédiatement VINGT billets assortis et participer à toutes les chances de gain de cette somme de 528,500 francs.

Le compte-rendu de la compagnie d'assurances sur la vie The Gresham constate pour l'année 1864, les résultats suivants :

Affaires proposées à la Compagnie dans l'année. 47,424,121

Affaires acceptées par la Cie. 38,766,325

Sinistres payés. 1,267,393

Indépendamment de son capital actionnaire, des capitaux versés pour constitution de rentes viagères et des dépôts, la Compagnie possède un fonds d'assurances net de plus de 12,500,000.

La somme affectée à la dernière répartition de bénéfices a été de un million de francs. La prochaine répartition aura lieu à la fin de la présente année (1865).

La Compagnie est établie en France depuis plus de dix ans. Elle est représentée à Roubaix par M. Goudeman, rue Blanchemaillé, 50.

Les personnes qui désirent être traducteur ou faire un bon tour de poche en anglais, allemand, hollandais, italien ou espagnol peuvent s'adresser au bureau du Journal Illustré.

Nous avons souvent parlé à nos lecteurs de la Mode Illustrée.

et nous ne pouvons que persister dans les éloges que nous lui avons accordés.

« Elle est en effet un mode de programmation de ce journal, par excellence journal de la famille, paraissant une fois par semaine, chaque dimanche, et contenant dans son programme une multitude de gravures, de portraits en grandeur naturelle. L'administration de la Mode Illustrée fait paraître depuis le 1^{er} octobre, de nouveaux modèles de vêtements, robes, manteaux, lingerie, etc. Enfin tous les objets qui la saison d'hiver comporte : tous ces objets — trousseaux, leçons, placés dans la Mode Illustrée, que la Mode Illustrée donne chaque année représentés par de très belles gravures, sur bois ou sur acier colorées, selon l'édition qu'on choisira (près de mille gravures).

Inspirer aux femmes de toutes les classes le goût du travail en leur montrant les modèles les plus exacts et les explications les plus simples et les plus minutieuses de tous les genres de travaux d'art, broderie, tapisserie, jours de dentelles, broderie sur toute étoffe : leur enseigner à préparer elles-mêmes tous les objets qui servent à leur toilette et leurs enfants, rendre ces travaux attrayants en les rendant faciles. C'est ainsi que l'administration de la Mode Illustrée a envisagé la voie qu'elle devait parcourir.

Des conseils relatifs au gouvernement des ménages, des recettes d'économie domestique, des articles sur le savoir-vivre composent un enseignement destiné à compléter toutes les éducatrices féminines. Les nouvelles rédigées de façon à intéresser les femmes tout en offrant aux jeunes filles des tableaux d'une moralité scrupuleuse, forment des articles variés de littérature de la Mode Illustrée.

Pour satisfaire celles de ses abonnés qui reconnaissent l'utilité et la parfaite exactitude des patrons, ont désiré d'en voir augmenter le nombre, la Mode Illustrée a publié une ANNEXE intitulée :

LES PATRONS ILLUSTRÉS

composés de 14 livraisons par an. Ces 26 feuilles offrent un total de 200 patrons au moins ; l'abonnement aux Patrons illustrés, réservés aux abonnés de la Mode Illustrée seulement, est de 4 fr. par an. On obtient pour 18 fr. par an, on reçoit 32 numéros et 26 feuilles de patrons (français), tandis que l'édition ordinaire coûte toujours, avec 12 feuilles de patrons, 14 fr. par an (français).

Afin de prouver au public qu'elle prend un engagement sérieux, l'administration de la Mode Illustrée, 58, rue Jacob, à Paris, envoie gratis et franco, sans engager à rien, un numéro quelconque à toute personne qui en fait la demande, par lettre affranchie. On peut, si on le préfère, à titre d'essai, ne s'abonner que pour trois mois, au prix minimum de 3 fr. 50 pour treize numéros.

Envoyer le prix, soit en timbres-poste, soit en un mandat sur la poste, à l'ordre de MM. Firmin-Didot frères, fils et Co, rue Jacob, 58, à Paris.

Les abonnements datent du 1^{er} de chaque mois.

AFFECTIONS DE POITRINE.

CATARRHES, COQUELUCHE, BRÛPE, ETC. Les expériences comparatives faites dans les hôpitaux de Paris constatent que le SIROP et la PATE DE NAFÉ DE DELANGRENIER sont les pectoraux les plus efficaces pour combattre les maladies de poitrine, les catarrhes, asthmes, toux nerveuses, grippe, coqueluche, maux de gorge, palpitations, et enfin toutes les irritations ou inflammations des organes de la poitrine et des bronches. — Dépôts dans toutes les pharmacies.

MAL DE DENTS. — L'EAU du docteur OMBÉRA calme à l'instant la plus vive douleur. — Dépôts dans les pharmacies.

8087-9164

AVIS

TOPIQUE SAISSAC, spécifique unique pour la guérison des cors, maux de pied, oignons, durillons. — Il possède le double avantage d'enlever la douleur de suite et de faire la racine en peu de jours. Emploi facile, sans nul danger. 25,000 certificats et lettres de remerciements attestent son infailibilité. A Paris, 18, rue Fontaine-Molière. — Dépôt à Roubaix, chez M. COILLE, Grande-Place, 25.

4437-1204

MM. Willems, rue des Champs, coin de la rue du Chemin de fer, et Meurant, marché aux Poissons, sont les seuls, jusqu'à ce jour qui fournissent aux véritables connaisseurs les HUITRES D'OSTENDE à SEPT FRANCS LE CENT.

Ces huitres proviennent directement de Grand parc d'Ostende dirigé par M. Royou-Hertoghe. Fournissant à Lille les mêmes huitres par barils de 2000, MM. Willems et Meurant peuvent seuls offrir aux consommateurs, et au prix de SEPT FRANCS les huitres d'Ostende, pour faire faire certains bruits malveillants, produire les certificats d'origine ce que ne feront pas, et pour cause, les marchands d'huitres de Dunkerque.

On peut se procurer aussi chez MM. Willems et Meurant de SAUMON DE HOLLANDE.

Pour tous les articles signés, J. REBOUX.